



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG FACULTÉ DE THÉOLOGIE
UNIVERSITÄT FREIBURG THEOLOGISCHE FAKULTÄT



Centre d'études pastorales comparées
Zentrum für vergleichende Pastoraltheologie
Centro di studi pastorali comparati

Congrès SITP – samedi 7 juin 2014 – Autorité et pouvoir dans l'agir pastoral

« *IL PARLAIT EN HOMME QUI A AUTORITÉ...* » (MT 7,29) :
L'AUTORITÉ DE LA PAROLE ECCLÉSIALE EN PRÉDICATION
(CATÉCHÈSE, ENSEIGNEMENT, PASTORALE, ...)

Par François-Xavier AMHERDT¹

1. PROBLÉMATIQUE

Qu'est-ce qui faisait que les foules étaient frappées par l'enseignement de Jésus, au point que le premier évangéliste conclut le discours sur la montagne par ce constat : « *Il parlait en homme qui a autorité, et non pas comme leurs scribes* » (Mt 7,29) ?

À l'école de Jésus pédagogue, rhéteur et initiateur², est-il possible d'établir pour aujourd'hui les critères qui donnent à la parole ecclésiale son « poids » dans les assemblées et les auditoriums contemporains ? Qu'est-ce qui fait qu'un pasteur, un prédicateur, un catéchète ou un professeur peut être reconnu comme « parlant d'autorité » dans le contexte postmoderne ?

Cette contribution souhaite proposer une réflexion interdisciplinaire sur l'autorité de la parole ecclésiale et pastorale, au carrefour de l'exégèse, de la liturgie, de l'ecclésiologie et du droit canon, d'une part, de la rhétorique, des sciences de la communication, de la psychologie et de la pédagogie, d'autre part, à la lumière des excellents paragraphes consacrés à l'homélie par le pape François dans son Exhortation apostolique post-synodale *Evangelii Gaudium*³ (n. 135-159) : au-delà de l'homélie liturgique, c'est l'ensemble de la prédication et de la catéchèse ecclésiale qui est visé.

2. LOGOS, ETHOS ET PATHOS

« La rhétorique est-elle nécessaire au prédicateur, ou l'Esprit Saint suffit-il ? » Ainsi s'intitulait, de manière provocatrice, l'une des conférences de la Semaine interdisciplinaire que nous avons co-

¹ François-Xavier AMHERDT est prêtre du diocèse de Sion (Valais – Suisse) depuis trente ans. Ancien vice-directeur du séminaire et vicaire épiscopal de son diocèse, il a été dix ans curé-doyen de Sierre et Noës, puis directeur de l'Institut romand de Formation aux Ministères à Fribourg. Depuis huit ans, il est professeur francophone de théologie pastorale, pédagogie religieuse et homilétique et co-directeur du Centre d'études pastorales comparées à l'Université de Fribourg (Suisse). Il est directeur adjoint et co-responsable du Comité italo-helvétique de la rédaction de *Lumen Vitae*. Adresse postale : Université de Fribourg, Miséricorde, 20 Avenue de l'Europe, CH – 1700 Fribourg. Courriel : francois-xavier.amherdt@unifr.ch.

² Cf. notre livre avec Pierre VIANIN, *À l'école du Christ pédagogue. Comment enseigner à la suite du Maître ?*, coll. « Perspectives pastorales », n. 5, St-Maurice, Saint-Augustin, 2011.

³ PAPE FRANÇOIS, Exhortation apostolique post-synodale *Evangelii Gaudium (La joie de l'Évangile)*, Paris / St-Maurice, Bayard / Fleurus-Mame / Cerf / Saint-Augustin, 2013 (citée ci-après EG). À ce propos, voir le numéro de la revue *Lumen Vitae* 69, 2014, pp. 125-240, que nous avons eu le plaisir de diriger, sous le titre *La joie de prêcher*.

animée à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, au printemps 2014, sous le titre « Et si le Verbe revenait dans la chaire ? »⁴

■ ■ 2.1 La tradition rhétorique : trois dimensions

Selon la tradition rhétorique⁵, un discours vaut à la fois pour

- son *logos*, c'est-à-dire la qualité de sa structuration logique et de son argumentation pédagogique ;
- son *ethos*, à savoir la crédibilité du locuteur et ce qui entraîne le rapport de confiance dont ce dernier est investi ;
- puis son *pathos*, autrement dit sa capacité de rejoindre l'auditeur et de susciter « l'intelligence du cœur ».

■ ■ 2.2 Trois objectifs : enseigner, persuader et toucher

Selon la terminologie augustinienne, inspirée de la conception classique des rhéteurs romains Cicéron et Quintilien, une prédication vise à la fois

- à enseigner (*docere*), c'est-à-dire transmettre un message sur le mystère de la foi (niveau de la raison) ;
- à persuader et convertir (*movere* ou *flectere*), à savoir provoquer une prise de conscience en vue d'un agir renouvelé (niveau de l'éthique) ;
- puis à émouvoir et toucher les sentiments des destinataires (*delectare*), autrement dit parler à leur imagination et leur âme pour qu'ils goûtent la Parole intérieurement et s'ouvrent à l'espérance (niveau des émotions).

Notre thèse est qu'à l'exemple de la rhétorique du Christ, une parole ecclésiale trouve son « autorité » dans l'articulation entre *logos*, *ethos* et *pathos*, c'est-à-dire entre la valeur argumentative de son développement, apte à augmenter les connaissances des interlocuteurs et à les « faire grandir » spirituellement (*augere*, *auxein* en grec), la posture « autorisée » du prédicateur – témoin qui parle au nom d'un Autre (*auctoritas*) – et la force « perlocutoire » (l'efficacité) de son propos, susceptible de transformer le point de vue du destinataire pour qu'il devienne « auteur » de sa vie (*auctor*).

3. L'AUTORITÉ DE JÉSUS-CHRIST : *ETHOS*, *LOGOS* ET *PATHOS*

■ ■ 3.1 *Ethos*

Jésus tire son autorité du fait que « *tout lui a été remis par son Père* » et qu'il peut en faire bénéficier ceux à qui « *il veut bien le révéler* » (Mt 11,27). La voix venant du ciel « l'autorise » lors du baptême de Jean au Jourdain : « *Tu es mon fils bien-aimé, tu as toute ma faveur* » (Mc 1,11 et par.). L'Esprit qui descend sur lui sous la forme d'une colombe l'accompagne dans l'épreuve des

⁴ « Et si le Verbe revenait dans la chaire ? La rhétorique : un outil nécessaire au théologien », Semaine interdisciplinaire du 28 avril au 1^{er} mai 2014, Université de Fribourg (Actes à paraître).

⁵ Voir par exemple Olivier REBOUL, *La rhétorique*, coll. « Que sais-je ? », n. 2133, Paris, PUF, 1998⁶ [1984] ; Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française, 1992 ; Jean-Jacques ROBRIEUX, *Rhétorique et argumentation*, coll. « Lettres sup. », Paris, Armand Colin, 2012² [2010].

tentations (Mc 1,12-13 et par.) et le marque de son sceau en tant que Messie pour chacun de ses faits et gestes (cf. Lc 4,18ss).

C'est sous cette emprise permanente que Jésus tressaille d'allégresse (cf. Lc 11,21) et qu'il est transfiguré en présence des deux témoins de la première Alliance (cf. Lc 9,28-36 et par.). Le Père des cieux le confirme alors dans sa mission (v. 35), il ne l'abandonnera pas, même au jardin de l'agonie ou sur le gibet de la croix.

Comme le proclame Pierre dans le discours à la Pentecôte, Dieu ne laisse pas son Saint voir la corruption, il accomplit la promesse de David en relevant son Fils d'entre les morts, suprême attestation (cf. Ac 2,27). Ainsi, c'est en tant que Ressuscité que le Christ « autorise » définitivement les Apôtres en leur remettant définitivement tous ses pouvoirs (*exousia*, cf. Mt 28,18).

■ ■ 3.2 **Logos**

Verbe fait chair, le Fils incarne sa pédagogie. En lui, le dire, le faire et l'être sont en parfaite cohérence, le fond théologique et la forme rhétorique sont complètement indissociables, et c'est cette congruence qui constitue son autorité. Sous la plume des évangélistes, la configuration de ses discours de rhéteur-conteur-initiateur joue de toute la palette des effets de la rhétorique biblique⁶ : la « binarité » (bâtir sur le sable ou sur le roc, Mt 7,24-27) ; la « parataxe » ou l'art de placer les éléments côte à côte et de laisser l'auditeur-lecteur assurer les liens ; les trois images du trésor, de l'œil et du vrai maître, Mt 7,19-24) ; l'« anaphore » qui scande le propos par la répétition des mêmes termes ou expressions (comme dans les Béatitudes et les malédictions, Lc 6,20-23) ; la « structure concentrique » qui place l'essentiel au centre (ainsi le discours du pain de vie en Jn 6,22-59) ; le « paradoxe » des proverbes (cf. Mt 25,29) et l'extravagance des récits-paraboles qui introduisent au cœur d'une narration du quotidien une torsion métaphorique une peu « folle », sous la pression des expressions-limites comme le Royaume de Dieu, pour désorienter puis réorienter le destinataire⁷ (cf. les ouvriers de la onzième heure, Mt 20,1-16).

■ ■ 3.3 **Pathos**

Toute la trajectoire de Jésus est parabole du Père (Jn 14,10), autant ses miracles, ses rencontres, ses discours que sa Passion disent son identité et posent question : « *Pour vous, qui suis-je ?* » (Mt 16,13-20). La Parole du Christ interroge, écoute, explique et rend les cœurs brûlants (Lc 24,13-35), elle féconde la terre de chaque auditeur comme la pluie et la neige (cf. Is 55,10-11), elle trouve sa pertinence en sachant adapter son message au public auquel elle s'adresse (la foule ou les disciples en Mt 13), elle ose trancher quand il convient comme une épée incisive et discerne les pensées (cf. He 4,12), elle respecte infiniment les interlocuteurs dans leur unicité et ne considère personne comme irrécupérable (ainsi l'élève Zachée en Lc 19,1-10).

Elle part des représentations de chacun, dans un esprit d'écoute, d'empathie et de non-jugement ; elle offre les conditions favorables pour que tout interlocuteur se laisse engendrer à son identité humaine et spirituelle (comme la Samaritaine en Jn 4) et renaisse de l'Esprit⁸ (Jn 3,5). Son autorité

⁶ Cf. Philippe LEFEBVRE, « Rhétorique et balbutiement », conférence à la Semaine interdisciplinaire « Et si le Verbe revenait dans la chaire ? », Université de Fribourg, 2014 [Actes à paraître] ; Roland MEYNET, *Traité de rhétorique biblique*, coll. « Rhétorique sémitique », n. 11, Pendé, Gabalda, 2013².

⁷ Selon la conception chère à Paul Ricoeur. Voir à ce propos notre ouvrage *L'herméneutique philosophique de Paul Ricoeur et son importance pour l'exégèse biblique. En débat avec la New Yale Theology School*, Préface de Philibert Secrétan, coll. « La nuit surveillée », Paris / St-Maurice, Cerf / Saint-Augustin, 2004.

⁸ Cf. notre livre avec Marie-Agnès DE MATTEO, *S'ouvrir à la fécondité de l'Esprit. Fondements d'une pastorale d'engendrement*, coll. « Perspectives pastorales », n. 4, St-Maurice, Saint-Augustin, 2009.

lui vient de son aptitude à « accroître » la capacité de vie de chaque être et à le rendre « auteur- créateur » de son avenir : « *Va, désormais ne pêche plus* » (Jn 8,1-11).

4. POUR UNE PRÉDICATION QUI « FAIT AUTORITÉ »

■ ■ 4.1 **Ethos de la prédication**

■ ■ ■ 4.1.1 **Le prédicateur « inspiré »**

Si la rhétorique peut se définir comme l'art de convaincre et de persuader⁹, il convient tout de suite de préciser qu'en rhétorique homilétique et pastorale, l'homme ne fait que balbutier, c'est Dieu seul qui parle, convainc (et initie) vraiment ! L'autorité de la parole dite en célébration ou en catéchèse repose sur l'Esprit. Si la grâce n'agit pas dans l'intelligence, le cœur (et la bouche) du prédicateur comme dans ceux des baptisés, les homélies les plus sophistiquées rhétoriquement n'atteignent pas leur but. Celui qui prêche ne maîtrise rien de la rencontre des fidèles avec leur Seigneur : celle-ci demeure de l'ordre du secret de leur dialogue intime. Le prédicateur n'est qu'un « passeur » qui, en s'ouvrant à « l'inspiration » du Ressuscité, tente de faciliter une telle communion intérieure. Il ne peut que s'en remettre à l'œuvre de l'Esprit, dans un abandon confiant.

■ ■ ■ 4.1.2 **Une double contemplation**

Le discours homilétique est par nature « interdiscursif ». Il s'agit même d'une interdiscursivité multiple, puisqu'il commente à la fois :

- les péripécies bibliques retenues, dans leur jeu d'intertextualité canonique¹⁰ ;
- les récits de vie ou de l'actualité ;
- et les textes de la liturgie au sein de laquelle la prédication s'insère (interaction avec les autres prises de parole et le geste sacramentel).

Le pape François parle dans ce contexte d'une double contemplation :

- grâce à la *lectio divina* (EG, n. 152-153), le prédicateur mandaté par sa communauté fréquente la Parole afin de se laisser blesser par elle et de « *la faire advenir dans son existence concrète* ». Son « autorité » vient de ce qu'il cherche alors à « *transmettre aux autres ce qu'il aura contemplé* »¹¹ (EG, n. 150). Pour faire « grandir » les auditeurs, il faut qu'il demeure lui-même « *toujours en croissance* » avec le désir profond de « *progresser sur la voie de l'Évangile* ». C'est ainsi qu'il pourra se laisser « *utiliser* » par le Seigneur comme un être « *vivant, libre et créatif* » (EG, n. 151) ;
- l'autre contemplation dont il est question dans le document pontifical est celle du peuple, afin de pouvoir connaître ses « *aspirations* », ses « *richesses* » et ses « *limites* », et ainsi de

⁹ Cf. par exemple l'ouvrage de base de Michel MEYER, *La rhétorique*, Paris, PUF, 2010² [2004] ; ou dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de Jean-Marie COTTERET, *La magie du discours. Précis de rhétorique audiovisuelle*, Paris, Éd. Michalon, 2000.

¹⁰ Cf. les développements à propos de l'intertextualité homilétique dans le contexte liturgique, inspirés de l'herméneutique biblique de Paul Ricœur, dans notre ouvrage *Prêcher l'Ancien Testament aujourd'hui. Un défi herméneutique*, coll. « Théologie pratique en dialogue », n. 29, Fribourg, Academic Press, 2006.

¹¹ « *Contemplata aliis tradere* », selon la belle devise dominicaine, issue de Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, IIa IIae, q. 188, a. 6.

« relier le message biblique à une situation humaine (...), à une expérience qui a besoin de la lumière de la Parole » (EG, n. 154, citant l'Exhortation *Evangelii Nuntiandi* de Paul VI¹², p. 63).

Cette donnée interdiscursive s'avère féconde, notamment dans la façon d'articuler le commentaire du texte biblique (« l'exégèse homilétique »)¹³ avec la réalité contemporaine, soit en proposant une démarche « descendante » à partir de l'Écriture, soit « ascendante » en conférant à un fait d'actualité un éclairage scripturaire¹⁴ (EG, n. 155). La parole du prédicateur « prend du poids » si à la compétence exégétique ce dernier allie la connaissance des questions concrètes que se pose l'assemblée à laquelle il s'adresse.

■ ■ ■ 4.1.3 Ministère de présidence et de prédication

Dans la conception catholique, l'homélie tient aussi son autorité du contexte liturgique dans laquelle est se situe, puisqu'elle prolonge « le dialogue engagé entre le Seigneur et son peuple » (EG, n. 137) et, dans le cadre de l'eucharistie, « s'intègre comme une partie de l'offrande qui est remise au Père et comme médiation de la grâce que le Christ répand dans la célébration » (EG, n. 138).

À cet égard, l'évêque de Rome parle du « caractère quasi sacramental » de l'homélie qui communique la vérité accompagnant la beauté et la bonté des dons divins (EG, n. 142). C'est à ce titre que les prescriptions rituelles et canoniques réservent au ministre ordonné la prédication lors de célébrations sacramentelles¹⁵ : le « pouvoir » institutionnel de prononcer l'homélie provient du caractère sacramental du ministre qui en est chargé et qui, au nom de son ordination, visibilise le Christ-époux au milieu de son peuple-épouse (cf. *can. 767,1*).

Cette perspective prend tout son sens lorsque la prédication (et la lecture de l'Évangile) est intrinsèquement reliée, comme présidence de la Parole, à celle de la liturgie eucharistique. On peut se demander si, symboliquement, il ne serait pas plus approprié que « l'acte d'autorité » de la prédication soit exercé par le même ministre que celui qui préside à l'autel, l'idéal restant que le prédicateur associe à « l'autorisation » juridique de remplir sa tâche, les compétences rhétoriques dont nous parlons et le souci pastoral de celui qui guide et connaît la communauté dont il a la responsabilité. C'est alors que le doctrinal rejoint le pastoral.

Reste que dans les régions où, comme en Suisse alémanique, les évêques permettent la prédication régulière de théologien(ne)s laïcs et assistant(e)s pastoraux lors des eucharisties dominicales, la question se pose parfois avec acuité : ne vaut-il pas mieux une belle homélie prononcée par un(e) laïc disposant d'un Master en théologie et institué « répondant » de la communauté, plutôt qu'un sermon poussif tenu par le curé modérateur aux talents oratoires et au sens pastoral limités ?

¹² PAUL VI, Exhortation apostolique post-synodale *Evangelii Nuntiandi* (L'évangélisation dans le monde moderne), Paris, P. Téqui, 1975.

¹³ Selon l'expression reprise par Bernard REYMOND, *De vive voix. Oraliture et prédication*, coll. « Pratiques », n. 18, Genève, Labor et Fides, 1998, pp. 107-114.

¹⁴ Cf. Claude TRAULLÉ, « Propos et questions sur la prédication », dans *La Maison-Dieu* 126, 1976, pp. 83-107.

¹⁵ M. DENEKEN, « Qui prêche ? Le ministre de la prédication dans la tradition catholique », dans Id. – E. PARMENTIER, *Pourquoi prêcher. Plaidoyers catholique et protestant pour la prédication*, coll. « Pratiques », n. 25, Genève, Labor et Fides, 2010, pp. 127-143.

■ ■ ■ 4.1.4 La posture énonciative de témoin

Ensuite, à l'école du Christ initiateur, l'autorité du prédicateur tient à sa posture de locuteur. L'assemblée attend de lui que son énonciation soit très marquée en « je » et qu'il assume ainsi la figure du témoin véridique dont la crédibilité repose sur la cohésion entre ses dires et son agir dans le quotidien de la relation pastorale (cf. *EG*, n. 150, citant *EN*, n. 76). Le culte de la vérité de la Révélation (cf. *EG*, n. 146-147) passe par l'authenticité du témoignage¹⁶.

Cela implique que le prédicateur soit attentif dans son discours aux pronoms (« je vous le dis franchement »), adverbess et adjectifs subjectifs, aux modalités d'injonction à l'adresse des auditeurs et aux marques d'ancrage du propos dans l'ici et maintenant de la situation homilétique.

Tout cela renforce son autorité – authenticité – crédibilité et établit une relation de complicité avec l'auditoire. François parle admirablement de ce « *ton qui transmet courage, souffle, force et impulsion* » (*EG*, n. 139) parce qu'il le vit lui-même¹⁷.

« *On doit favoriser et cultiver ce milieu maternel et ecclésial dans lequel se développe le dialogue du Seigneur avec son peuple, moyennant la proximité de cœur du prédicateur, la chaleur de son ton de voix, la douceur du style de ses phrases, la joie de ses gestes* » (*EG*, n. 140).

■ ■ 4.2 Le logos de la prédication

■ ■ ■ 4.2.1 Un souci pédagogique de « liaison »

À l'exemple de l'enseignement du Maître, l'homélie progresse en « autorité » si elle cultive un souci pédagogique vis-à-vis des destinataires : « *Les fidèles reçoivent beaucoup de fruits de la prédication, pourvu qu'elle soit simple, claire, directe, adaptée* » (*EG*, n. 158, citant *EN*, n. 43). Le prédicateur est écouté s'il parsème sa route textuelle de jalons tels que « Poursuivons notre réflexion par... » ou « notons bien que... ». La force du discours tient énormément aux éléments grammaticaux de liaison qui en renforcent la cohésion : connecteurs logiques et temporels, marqueurs de reformulation (« pour le dire autrement... »), anaphores nominaux, pronominaux ou stylistiques (« *I have a dream* » de Martin Luther King). Et surtout, un discours homilétique garde sa crédibilité s'il est organisé autour d'une seule idée-force. Sinon « *il prend de l'embonpoint* », ainsi que le dit savoureusement F. Craddock¹⁸.

« *Par conséquent, il est nécessaire de faire en sorte que la prédication ait une unité thématique, un ordre clair et des liens entre les phrases, pour que les personnes puissent suivre facilement le prédicateur et recueillir la logique de ce qu'il dit* » (*EG*, n. 158).

Interprète virtuose de la partition scripturaire¹⁹, celui qui prêche est d'abord et avant tout un artisan²⁰ qui peut contribuer au « liage » de son homélie par le travail soigneux sur la matérialité de son texte, par des allitérations, des rimes, des jeux sur l'homophonie (« vivant et vivifiant »), le rythme ternaire (« voie, vérité et vie »). L'« autorité » de la prédication tire beau profit du soin

¹⁶ Cf. T.G. LONG, *The Witness of Preaching*, Louisville, John Knox Press, 2005 (= *Pratiques de la prédication. Positionnement, élaborations, expériences*, coll. « Pratiques », n. 24, Genève, Labor et Fides, 2009).

¹⁷ Le terme *homilein*, d'où est issu « homélie », ne signifie-t-il pas précisément un « entretien familial à propos des textes » ?

¹⁸ *Prêcher*, coll. « Pratiques », n. 4, Genève, Labor et Fides, 1991, (*Preaching*, Nashville, Abingdon Presse, 1985).

¹⁹ Cf. B. REYMOND, « Le prédicateur "virtuose" de la religion. Schleiermacher aurait-il vu juste ? », *Études théologiques et religieuses* 72, 1997, pp. 163-173.

²⁰ Cf. B. REYMOND, *De vive voix*, op. cit., pp. 50-52.

apporté à l'établissement de ces liens : elle en ressort plus unifiée et plus « orientée » vers le Christ, « *soleil levant qui vient nous visiter* » (cf. Lc 1,78).

■ ■ ■ 4.2.2 Une combinaison de types discursifs

Sur le modèle de la rhétorique biblique, il ne convient pas d'opposer les types d'organisations textuelles les uns aux autres, ni de décréter que, pour avoir de l'impact, les homélies doivent être soit argumentatives, soit narratives²¹. Tout dépend du contexte spécifique et de la visée précise de chaque prédication.

En général, les discours homilétiques acquièrent de la pertinence s'ils se déploient selon une structure complexe combinant divers modes d'arrangements textuels : argumentation, narration, description, explication. Ils peuvent se présenter par exemple comme une argumentation cherchant à rendre crédible une proposition dégagée comme idée centrale (dans l'étape de l'*inventio*), s'ouvrant ou se terminant par une narration qui exemplifie le propos, décrivant et exposant la situation en question, et procédant à un certain nombre d'explications pour élucider le problème posé par les lectures bibliques ou le cadre existentiel.

■ ■ ■ 4.2.3 La qualité de la structuration

Reste que c'est dans l'entreprise de structuration globale du discours que l'homélie trouve une dimension essentielle de son « autorité ». Ce travail d'élaboration est éminemment créatif et il correspond à ce que Ricœur appelle l'acte de « configuration », à partir d'éléments disparates mis ensemble en vue de « refigurer le monde des destinataires »²². Si le prédicateur sait où il veut aller en fonction de son objectif discursif, il parvient à configurer son déroulement (son « intrigue ») en choisissant chaque élément comme une pièce susceptible de s'intégrer dans un tout cohérent. Ou, pour le dire dans les termes de l'homiléticien D. Buttrick, comme l'enchaînement de séquences (*moves*) d'un film²³.

Parmi d'autres possibilités, nous préconisons volontiers, avec Jean-Paul Laurent²⁴, la méthode dite « d'enchâssement » qui, selon le modèle des structures concentriques bibliques, énonce dans l'accroche la thèse sous forme d'une promesse, dont la conclusion vient montrer qu'elle a été tenue, puis intègre des séquences descriptives, explicatives, argumentatives et narratives, selon une hiérarchie servant au projet global. Quelle autorité, si le prédicateur annonce où il veut aller, montre pourquoi il vaut la peine d'y aller et... y va vraiment, en y entraînant les membres de son assemblée !

■ ■ 4.3 Le *pathos* de la prédication

■ ■ ■ 4.3.1 L'intelligence du cœur

²¹ Cf. IDEM, pp. 115-124. Dans son ouvrage *Pratiques de la prédication*, T.G. LONG (*op. cit.*) plaide pour une grande variété de formes, destinées à ressaisir l'effet de sens visé par les textes bibliques, contre un certain courant homilétique américain de prédication narrative, issu notamment de E. LOWRY (*The Homiletical Plot. The Sermon as Narrative Art Form*, Atlanta, 1980), qui revendique la modalité du récit **contre** celle du sermon argumentatif linéaire en trois points.

²² Cf. la trilogie ricœurienne *Temps et récit* (Paris, Seuil, 1983-1985), qui déploie les trois « mimésis » ou préfiguration, configuration et refiguration.

²³ Cf. D. BUTTRICK, *Homiletic. Moves and Structures*, Philadelphia, 1987.

²⁴ Cf. l'essai du jésuite Jean-Paul LAURENT, « Le discours homilétique. Éléments de rhétorique », *Lumen Vitae* 69, 2014, pp. 175-186.

Enfin, comme Jésus sur le chemin d'Emmaüs, la prédication trouve sa pertinence si elle délivre des « *paroles qui font brûler les cœurs* » (EG, n. 144). D'où l'importance des récits, des images, des métaphores, afin de parler aux émotions et à l'âme autant qu'à l'intelligence. Le pape François en est bien conscient :

« *Une image attrayante fait que le message est ressenti comme quelque chose de familier, de proche, de possible, en lien avec sa propre vie. Une image adéquate peut porter à goûter le message que l'on désire transmettre, réveille un désir et motive la volonté dans la direction de l'Évangile. Une bonne homélie [...] doit contenir "une idée, un sentiment, une image".* » (EG, n. 157)

■ ■ ■ 4.3.2 Un artisan poète

L'autorité du prédicateur réside donc en grande partie dans le « *temps prolongé d'étude, de prière, de réflexion et de créativité pastorale* » qu'il consacre à la préparation de ses homélies (EG, n. 145). Le choix d'un « *langage qui sonne juste* »²⁵ demande à cet égard un important labeur artisanal de peaufinage quand il s'agit de renforcer la place attribuée dans le discours aux auditeurs, de souligner davantage tel acte de langage en modifiant l'un ou l'autre verbe, de resserrer les liens entre les propositions, de rendre l'expression plus efficace. Celui qui prêche se fait artisan « poète » (au sens étymologique du *poiein* grec) et répond à certaines caractéristiques indispensables de pertinence rhétorique :

- **l'exemplarité**, en tant que le texte homilétique porte au langage des expériences existentielles avec Dieu, dans lesquelles les membres des assemblées peuvent se retrouver ;
- **l'authenticité**, à travers la vérité des termes choisis, à condition que le prédicateur accepte d'être interpellé, bousculé, voire blessé par la Parole (cf. EG, n. 153) « *vivante et efficace* » (He 4,12), pour qu'elle devienne ainsi apte à « *blessar les autres* » (EG, n. 150) ;
- **l'originalité** de termes surprenants, d'expressions « bien frappées », de scénarios inédits, engendrée dans la longue rumination de la méditation spirituelle et le patient labeur d'écriture – sous la mouvance de l'Esprit (cf. EG, n. 152-153) – selon cette capacité de dévoiler des horizons spirituels neufs, propre aux mystiques et aux poètes. C'est la force « perlocutrice » de la langue « transformée et transformante »

Pour ciseler une telle langue qui résonne aux oreilles des interlocuteurs, le choix diligent des mots et formules répond aux critères suivants :

- 1) Ne retenir que les mots « **indispensables** ».
- 2) Oser **biffer adjectifs et adverbes** qui parfois contribuent à figer les formulations et n'apportent rien de nécessaire.
- 3) Ne pas chercher à tout dire, garder **une certaine « réserve de non-dit »** qui ménage de l'espace pour Dieu dans le langage humain²⁶.
- 4) Jouer de **l'interrogation ouverte**, pour permettre aux auditeurs de trouver leur place, de créer le sens qui va les mettre en mouvement.

²⁵ Cf. notre ouvrage avec Franziska LORETAN-SALADIN, *Prédication : un langage qui sonne juste*, coll. « Perspectives pastorales », n. 3, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2009.

²⁶ C'est l'une des thèses centrales du grand homiléticien et sémioticien W. Engemann. Voir entre autres son essai « *Wider den redundanten Exzess. Semiotisches Plädoyer für eine ergänzungsbedürftige Predigt* », *Theologische Literaturzeitung* 115, 1990, pp. 786-800.

- 5) Oser la « **précision indéterminée** », qui rend la prédication ouverte « virulente » et pertinente, susceptible de rejoindre des auditeurs variés. Ainsi, par exemple :

« Pour que cela commence autrement.
Il faut jouer à nouveau
La fin d'un commencement
Tendre la main au miracle,
Doucement, comme à un oiseau »²⁷

- 6) Faire jouer des « **métaphores vives** », ou, si elles sont usées, les « raboter » et les faire revivre. Exemple : « *La nuit comme le jour est lumière devant toi* » (Ps 139(138),12 avec le chant de Taizé).
- 7) User de figures de style rhétoriques, comme le **paradoxe** de l'Évangile, pour dire l'indicible de la foi : « *À qui a déjà, il sera encore donné davantage ; mais à qui n'a rien, on enlèvera même ce qu'il a* » (Lc 19,26, parabole des mines).

En d'autres termes, viser une **langue évocatrice**, qui fait signe sans désigner, qui dévoile une vision nouvelle de la réalité à la lumière de l'Évangile.

■ ■ ■ 4.3.3 La prédication, un acte « directif » : valeur « perlocutoire » du discours

Parmi les actes « illocutoires »²⁸ que pose tout discours :

- les expositifs ou constatifs (énoncer un état de fait),
- les comportatifs (adopter une attitude : « Bienvenue à... »),
- les verdictifs (porter un jugement : « Apprécions que... »),
- les promissifs (« Je m'engage à... »),

le genre homilétique privilégie comme son acte global une visée directive. Son objectif est d'obtenir un changement à la lumière du message évangélique (une « conversion »). À la suite du Maître, il s'agit d'adapter la portée directive à chaque situation, soit en multipliant les formules de type injonctif, soit en orientant avec délicatesse le propos (« Le passage évangélique d'aujourd'hui nous invite à... »), soit en donnant à penser à travers un récit (comme Nathan avec David avec la parabole de l'agneau, 2 S 12,1-10, ou Guy Gilbert proposant à tous les auditeurs de devenir des « êtres de miséricorde » à travers l'histoire des foulards blancs²⁹).

²⁷ Cf. Exemples de prédications, dans *Prédication : un langage qui sonne juste*, op. cit., pp. 177-199. Le texte cité est tiré de la poétesse Hilde DOMIN, (*Gesammelte Essays. Heimat in der Sprache*, Frankfurt am Main, 1993, pp. 395-406) dont les réflexions sur la langue de la poésie s'avèrent d'un grand profit pour l'homilétique.

²⁸ Selon John L. AUSTIN (*Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970), repris par de nombreuses études de l'argumentation comme « acte de langage » (F. VAN EEMEREN – R. GROOTENDORS, *La nouvelle dialectique*, Paris, Kimé, 1996 ; ou C. KERBRAT-ORECCHIONI, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan, 2004), produire un énoncé est un acte triple : **1**) c'est une action de **locution** (production de sens) ; **2**) une **illocution** (adresse et relation du locuteur à l'interlocuteur associée à des conventions lexicales et grammaticales : interroger, répondre, ordonner...); **3**) et une **perlocution** (production d'effets sur l'interlocuteur : faire peur, faire voir autrement. **Exemple** : « Je t'avertis » **1**) (locutoire) : *signifie* « avertissement » ; **2**) (valeur illocutoire) : *a valeur* d'information, de conseil ; **3**) (force perlocutoire) : peut *produire un effet* de frayeur (cf. J.P. LAURENT, « Le discours homilétique. Éléments de rhétorique », art. cit., pp. 178-179).

²⁹ Guy Gilbert, Homélie de la messe de mariage du Prince Laurent de Belgique avec Claire Coombs, le 12 avril 2003, analysé par Jean-Paul LAURENT, *Quand dire c'est plaire. Essais d'analyse du discours*, coll. « Diptyques », n. 20, Namur, Presses universitaires de Namur, 2010, pp. 167-192.

Pour cela, le locuteur dispose des verbes de modalité : pouvoir, devoir, falloir, savoir, vouloir, dont il peut jouer pour moduler l'intensité de la démarche : « Sachez bien que... » ; « Ne pourrions-nous pas... ? » ; « Il faut... ». De toutes façons, la force « perlocutoire » de la prédication est d'autant plus grande qu'elle s'efforce de s'adresser à la liberté des membres de l'assemblée, partenaires de la communication³⁰.

4.3.4 L'événement de la prédication

C'est donc à une méthode « performative » proche de celle des arts dramatiques³¹, de la « performance artistique théâtrale et musicale », que le prédicateur peut avoir recours, s'il veut que son homélie exerce un impact « perlocutoire » sur l'auditoire. Celle-ci doit « mettre en scène » de manière renouvelée l'acte de Parole des textes bibliques, leurs images, leurs histoires et leurs mots, et se présenter ainsi comme une « œuvre d'art ouverte »³², où l'auditeur peut prendre place et prendre parole à son tour³³. La prédication est un événement (« *preaching as event* ») et tend avant tout, au-delà de ses tâches d'information et d'exhortation, à favoriser une rencontre vivante et nouvelle avec le Seigneur.

5. CONCLUSION

ENTRE DEUX ÉTREINTES : L'AUTORITÉ DE JEAN-BAPTISTE

Ainsi, l'autorité du prédicateur réside finalement dans sa capacité de s'effacer à la manière du Baptiste³⁴, afin que « *chaque auditeur puisse choisir comment continuer la conversation* »³⁵, dans le cœur à cœur avec le Seigneur qui l'aime (EG, n. 143).

La parole homilétique ou catéchétique a pour mission de jeter dans les bras du Père miséricordieux chacun des interlocuteurs, entre l'étreinte baptismale qui lui a conféré son identité et l'étreinte finale dans l'éblouissement de la gloire :

« *Faire en sorte que notre peuple se sente comme entre ces deux étreintes est la tâche difficile mais belle de celui qui prêche l'Évangile* » (EG, n. 144).

Abbé François-Xavier Amherdt
Professeur de théologie pastorale, pédagogie religieuse et homilétique
Université de Fribourg

³⁰ Comme nous le disons avec F. LORETAN-SALADIN, *Prédication : un langage qui sonne juste*, op. cit., pp. 79-80.

³¹ Cf. M. NICOL, *Einander ins Bild setzen. Dramaturgische Homiletik*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2001, présenté par F. LORETAN-SALADIN dans son essai « L'homélie comme événement », *Lumen Vitae* 69, 2014, pp. 187-195.

³² Selon la conception du sémioticien Umberto Eco (cf. *Opera aperta*, Milano, 1962 (= *L'œuvre ouverte*, Paris, 1965)) et de l'esthétique de la réception, développée en homilétique depuis l'article de G.M. MARTIN, « Predigt als "offenes Kunstwerk" ? Zum Dialog zwischen Homiletik und Rezeptionsästhetik », *Evangelische Theologie* 44, 1984, pp. 46-58, notamment par E. GARHAMMER – H.G. SCHÖTTLER (Hgb.), *Predigt als offenes Kunstwerk. Homiletik und Rezeptionsästhetik*, München, 1998, et par W. ENGEMANN, *Semiotische Homiletik. Prämissen. Analysen. Konsequenzen*, Tübingen / Basel, Franke, 1993, et toute l'école autour de l'« Arbeitsgemeinschaft Homiletik » germanophone.

³³ Voir notre essai « Homélie et esthétique : la prédication comme un art de la "performance" », dans : C. AULENBACHER – B. XIBAUT (éds), *La Théologie Pratique appliquée à la Pastorale. Cinquantenaire de l'IRP de Strasbourg*, coll. « Théologie pratique – Pédagogie – Spiritualité », n. 5, Münster / Zürich / Berlin, 2014, pp. 133-151.

³⁴ Cf. B. REYMOND, *De vive voix*, op. cit., pp. 102-104.

³⁵ Sur ce concept de prédication comme conversation à voix multiples, voir notre ouvrage *Prêcher l'Ancien Testament aujourd'hui. Un défi herméneutique*, op. cit., pp. 519-556.